



ROBERT XOWIE

SÉNATEUR
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le 22 septembre 2025

COMMUNIQUÉ

Je me réjouis de la décision du Conseil constitutionnel du 19 septembre 2025, qui confirme que le **corps électoral restreint** en Nouvelle-Calédonie est **conforme à la Constitution**. Ce système repose sur **les dispositions constitutionnelles pérennes sans date limite**. Il est fondé sur **les dispositions transitoires de l'accord de Nouméa, toujours en vigueur**.

Je **dénonce fermement le report des élections**, présenté à tort comme une nécessité liée à une possible censure du corps électoral. Il s'agissait en réalité d'une **manipulation politique**, visant à faire croire à une crise juridique inexistante. Aucun texte ne remettait en cause la légalité du corps électoral avant la décision du Conseil.

Les élections prévues le **30 novembre 2025** doivent donc se tenir **sur la base du corps électoral gelé**, reconnu comme légal et légitime. Ce n'est pas « le chaos », contrairement à ce qui a pu être affirmé puisque nous sommes juridiquement toujours couvert par l'accord de Nouméa. Ce climat d'incertitude **affaiblit la démocratie et désoriente les citoyens**.

Ce que nous demandons :

- **Transparence** : Que les raisons du report soient expliquées clairement et publiquement.
- **Respect du calendrier** : Que les élections se tiennent sans nouveaux retards injustifiés.

- **Dialogue** : Un débat ouvert sur les critères d'inscription pour renforcer la confiance du peuple.

J'en appelle à toutes les institutions et aux responsables politiques : **respectons la démocratie**. Organisons les élections dans la **légalité, la clarté et la sérénité**.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Wienie XOWIE', with a stylized flourish at the end.

Robert Wienie XOWIE
Sénateur de Nouvelle-Calédonie